

Commission Départementale de l'application du Statut des Educateurs



PROCES VERBAL

du MARDI 1^{er} DECEMBRE 2020

Présent : MM. Christian PORNIN –Matthieu PASQUIER – Farid GUERFI (problème de connexion)

Excusé : MM. Gérard DELORME- Patrick CHAUVET

Cette réunion s'est tenue en Visio conférence

La commission félicite le district pour la réalisation de la Visio pour l'Assemblée générale.
Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus du comité directeur.

Rappel du texte des obligations :

*Les clubs disputant les Championnats de R1,R2, Seniors du dimanche après-midi ont pour régulariser leur situation un délai de **trente jours francs** à partir de la date du premier match de leur championnat. **Ce délai est de 60 jours pour les autres Championnats visés à l'alinéa 3.1** .*

Ceux qui n'ont pas désigné d'éducateur du niveau demandé ou ceux dont l'éducateur n'est pas titulaire de la licence correspondante, sont pénalisés en plus des amendes prévues à l'alinéa 3.3, par la perte d'un point pour chacune des rencontres de championnat disputées après expiration du délai dans les conditions prévues à l'alinéa 6 ci-dessous.

Rappel en cas de suspension

Considérant que l'article 11.3.6 du RSG de la LPIFF stipule que :

« Pour toute absence (pour cause de suspension, raisons médicales ou pour tout autre motif) supérieure à **4** matches, l'éducateur désigné devra être remplacé par un éducateur satisfaisant aux obligations définies à l'alinéa 1 du présent article. A défaut, la Commission Régionale d'Application du Statut des Educateurs pourra faire application des sanctions financières ou sportives prévues aux alinéas 3 et 4 du présent article. »

SENIORS

3^{ème} journée du 11 octobre :

St CLOUD : Absence de Mr Sébastien MOREAU, Présence de M BELAHCENE Nabil Titulaire du BMF.

4^{ème} journée du 18 octobre :

LSO COLOMBES : Absence de M Aziz BOUAZIZ, présence sur le banc de M Ahmed MEBTOUL Titulaire d'une licence Dirigeant

SALESIENNE de PARIS : Absence de M Louis THULLIER, Présence sur le banc de M KAERCHER Sébastien, titulaire d'une licence Educateur fédéral et de l'I2.

U18

4^{ème} journée du 18 octobre :

MONTRouGE FC 92 : Absence de M Jonathan DA SILVA, Présence sur le banc de M MAKHLOUFI Samir qui ne possède pas de licence éducateur.

SALESIENNE de PARIS : Absence sur le banc de M Mahamadou KEITA, présence de M David MALEK titulaire du BMF.

U16

3^{ème} journée et 4^{ème} journée du 11 octobre et du 18 octobre :

- ST CLOUD : Absence de M Alexis NEVEUR, présence de M LOISON William titulaire d'une licence Dirigeant.
- PETITS ANGES PARIS: Absence sur le banc de M. RAVINESAN Roshan éducateur désigné mais non licencié dans le club, présence de M. AIT OUAZZOU Akli sur le banc, celui-ci possédant une licence dirigeant aux PETITS ANGES PARIS.

U14

9^{ème} Journée du 17 octobre :

CSM GENNEVILLIERS : Absence sur le banc de M Amar KODAD, présence de M BEN BELLA Hakim Titulaire d'une licence Educateur Fédéral.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 2 mars 2021 à 10h